

Taxe d'Apprentissage

2012

ensemble,
donnons du sens
à ce nouveau
monde





SolFi2A

Solution Finition et Industrialisation pour l'Agencement et l'Aménagement de l'Habitat

pour l'avenir des jeunes et de vos activités, donnons du sens au versement de votre taxe d'apprentissage

- ▶ L'AFPIA Ouest mutualise les compétences et accompagne les entreprises de l'Aménagement de l'Habitat : ameublement, agencement, menuiserie, agencement de loisirs, nautisme, habitat durable.
- ▶ La certification ISO 9001 garantit notre engagement à agir selon vos besoins, en contribuant à l'évolution de vos compétences et de vos activités.
- ▶ Le versement de la taxe d'apprentissage par nos entreprises reste la ressource principale du financement de l'apprentissage à l'AFPIA Ouest ; elle nous permet de déployer des formations innovantes et spécifiques à vos marchés, à vos métiers.

▶ Soutenir l'AFPIA Ouest, c'est développer vos compétences, améliorer votre compétitivité, pour offrir de nouvelles perspectives à votre entreprise.

- ▶ Vous pouvez utiliser le bordereau joint ou votre bordereau habituel, en libellant votre affectation à l'AFPIA Ouest (n°CFA 0851196N).
- ▶ Notre CFA (*) est habilité à percevoir : le quota, les catégories A et B, la catégorie C par cumul.

Pour tout renseignement, notre collecteur UNIFA : 01 44 68 18 35
(*) Centre de Formation d'Apprentis



verseau - communication siret: 34004770300020 - Document imprimé sur un papier issu de forêt gérée durablement.

